



DEUXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Suite à donner aux recommandations
des réunions sectorielles****c) Réunion paritaire sur le dialogue social
dans les services de santé: institutions,
capacité et efficacité
(Genève, 21-25 octobre 2002)**

1. La Réunion paritaire sur le dialogue social dans les services de santé: institutions, capacité et efficacité a eu lieu à Genève du 21 au 25 octobre 2002 sous la présidence de M. Valentin Klotz, membre gouvernemental du Conseil d'administration.
2. La réunion a examiné un rapport préparé par le Bureau international du Travail¹. Elle a adopté à l'unanimité des conclusions et une résolution.
3. Ces textes, ainsi qu'un résumé des travaux de la réunion, figurent dans la *Note sur les travaux*, qui est jointe au présent document². Les paragraphes 18 et 19 des conclusions et les paragraphes 1 à 7 de la résolution demandent à l'OIT de prendre des mesures.
4. *La Commission des réunions sectorielles et techniques et des questions connexes voudra sans doute recommander au Conseil d'administration d'autoriser le Directeur général à communiquer la Note sur les travaux contenant les textes mentionnés au paragraphe 3 ci-dessus:*
 - a) *aux gouvernements, en leur demandant de communiquer ces textes aux organisations d'employeurs et de travailleurs concernées;*
 - b) *aux organisations internationales d'employeurs et de travailleurs concernées;*

¹ Document JMHS/2002.

² Document JMHS/2002/11.

c) aux autres organisations internationales concernées.

5. *La Commission des réunions sectorielles et techniques et des questions connexes voudra sans doute recommander au Conseil d'administration de demander au Directeur général de prendre en compte, au moment de l'élaboration des propositions d'activités futures du Bureau, les souhaits exprimés par la réunion aux paragraphes 18 et 19 des conclusions ainsi qu'aux paragraphes 1 à 7 de la résolution.*

Genève, le 13 janvier 2003.

Points appelant une décision: paragraphe 4;
 paragraphe 5.